

Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

CCM RIEDISHEIM ET ENVIRONS 12 RUE DU GENERAL DE GAULLE 68400 RIEDISHEIM

déclare et atteste avoir reçu la somme de 100 €.

Monsieur CUSIMANO Mikael , gérant de la société IMPERO CUSIMANO , S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 20 RUE GUSTAVE EIFFEL 68700 CERNAY, déclare sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	Monsieur CUSIMANO Mikael 20 rue Gustave Eiffel 68700 Cernay
Nombre de parts	90
Montant versé	90 €
2e associé	Madame CUSIMANO née HAHN Gaëlle 20 rue Gustave Eiffel 68700 Cernay
Nombre de parts	10
Montant versé	10 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 20 avril 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Marie-Laure HOAREAU
Marché des professionnels

JST06

Marie-Laure HOAREAU
Marché des Professionnels
Crédit Mutuel
Riedisheim
12 rue du Général de Gaulle
68400 RIEDISHEIM

